

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le jeudi 17 décembre 2015 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Inès Pontiroli, Edward McCann, Dr. Jean Amyotte et Thomas Howard.

Également présents, Benedikt Kuhn, directeur général, Ginette Chevrier-Bottrill, directrice générale adjointe, ainsi que quelques contribuables.

La séance débute à 19h30

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

15-12-2619

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du programme triennal
4. Adoption du budget 2016
5. Période de question du public
6. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée sur division

Le conseiller Dr. Jean Amyotte vote contre la résolution.

15-12-2620

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018


CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Thomas Howard

Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE, par ces motifs, ce Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2016, 2017 et 2018, le tout tel que décrit ci-dessous:

	<u>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS</u>			
	2016	2017	2018	Mode de financement
Administration				

Mise à niveau du complexe municipale (remplacement et réparation de toiture et revêtement ext., rénos int., fosse septique, traitement et approvisionnement d'eau) - 2024, route 148	300 000			Règlement d'emprunt*
Sécurité Publique				
Renouvellement- flotte de véhicule	170 000			Règlement d'emprunt*
Système de communication (amélioration)	105 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement
Nouvelle Caserne No. 3 (Quyon)			500 000	Règlement d'emprunt*
Équipement de lutte contre les incendies (pompe portative, compresseur pour réserve d'oxygène) et pour situations d'urgence (génératrice)	75 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement - Surplus
Transports				
Réfection ch. De la Montagne Phase II (1.7km)	1 000 000			Règlement d'emprunt* - Subvention
Réfection du chemin Braun / (2km)	750 000			Règlement d'emprunt* / (50/50 coût traitement de surface-pavage)
Réfection des chemins du projet Lusk (2km)	400 000			Règlement d'emprunt* (50/50 coût traitement de surface-pavage)
Réfection des chemins Clarendon Est, Pères-Dominicains et Tremblay (2,5km, 3km, 4km)	75 000	3 500 000		Règlement d'emprunt* - TECQ + autres subventions
Réfection des chemins priorités			1 500 000	Règlement d'emprunt* - TECQ + autres subventions
Amélioration du drainage - secteur des travaux prévus par le MTQ : Route 148 - chemins Maple et Terry Fox	75 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement - Surplus
Municipalisation du chemin Mélèzes		100 000		Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin Wilmer	335 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin Julie	50 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin du Phare	75 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation de certains chemins		100 000	100 000	Taxes d'amélioration locale*
Mise à niveau - chemins non pavés (gestion de la végétation, reprofilage des fossés, rechargement, remplacement de ponceaux)	350 000			Surplus
Remplacement de niveleuse	275 000			Règlement d'emprunt*
Loisirs				
Parc Davis-Soulière	25 000			Fonds de parcs
Parc - Quartier 5 (acquisition de terrain ou aménagement)	25 000	25 000		Fonds de parcs
Mise à niveau - aménagements récréatives - parcs chemin Ferry (Quyon) - Route 148 (Luskville)	50 000	25 000	25 000	Fonds de parcs
Centre communautaire - Quyon	2 500 000			Règlement d'emprunt* - surplus - SubventionsΔ - levées de fonds

Centre communautaire - Breckenridge			250 000	Règlement d'emprunt* - surplus - SubventionsΔ - levées de fonds
Amélioration de l'aménagement et des équipements - Bibliothèques de Quyon et Luskville	30 000			Fonds de roulement + subventionsΔ
Étude sur les accès à la rivière des Outaouais	25 000			Surplus
Fond de mise en valeur du territoire (développement économique)	15 000	15 000	15 000	Surplus
Hygiène du milieu				
Projet traitement et gestion des boues septiques		750 000	750 000	TECQ (subvention) Règlement d'emprunt*
Plan de correction des raccordements inversés	25 000	50 000		Surplus d'égoût
Réseau d'aqueduc et d'égouts		750 000	750 000	Règlement d'emprunt* - TECQ (subvention)
Unité de refroidissement - usine d'eau potable	35 000			Fonds de roulement - remboursement sur 5 ans
Mise en place de solution à l'ensablement de l'embouchure de la rivière Quyon	10 000			Règlement d'emprunt *
Total	6 775 000	5 315 000	3 890 000	

* = Sujet à l'approbation des résidents

Δ = non confirmé

AMENDEMENT


ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Edward McCann
Appuyé par : Dr. Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE, par ces motifs, ce Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2016, 2017 et 2018, le tout tel que décrit ci-dessous :

	<u>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS</u>			
	2016	2017	2018	Mode de financement
Administration				
Mise à niveau du complexe municipale (remplacement et réparation de toiture et revêtement ext., rénos int., fosse septique, traitement et approvisionnement d'eau) - 2024, route 148	300 000			Règlement d'emprunt*

Sécurité Publique				
Renouvellement- flotte de véhicule	170 000			Règlement d'emprunt*
Système de communication (amélioration)	105 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement
Nouvelle Caserne No. 3 (Quyon)			500 000	Règlement d'emprunt*
Équipement de lutte contre les incendies (pompe portative, compresseur pour réserve d'oxygène) et pour situations d'urgence (génératrice)	75 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement - Surplus
Transports				
Réfection ch. De la Montagne Phase II (1.7km)	1 000 000			Règlement d'emprunt* - Subvention
Réfection du chemin Braun / (2km)	750 000			Règlement d'emprunt* / (50/50 coût traitement de surface-pavage)
Réfection des chemins du projet Lusk (2km)	400 000			Règlement d'emprunt* (50/50 coût traitement de surface-pavage)
Réfection des chemins Clarendon Est, Pères-Dominicains et Tremblay (2,5km, 3km, 4km)	75 000	3 500 000		Règlement d'emprunt* - TECQ + autres subventions
Réfection des chemins priorités			1 500 000	Règlement d'emprunt* - TECQ + autres subventions
Amélioration du drainage - secteur des travaux prévus par le MTQ : Route 148 - chemins Maple et Terry Fox	75 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement - Surplus
Municipalisation du chemin Mélézes		100 000		Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin Wilmer	335 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin Julie	50 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin du Phare	75 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation de certains chemins		100 000	100 000	Taxes d'amélioration locale*
Mise à niveau - chemins non pavés (gestion de la végétation, reprofilage des fossés, rechargement, remplacement de ponceaux)	350 000			Surplus
Remplacement de niveleuse	275 000			Règlement d'emprunt*
Loisirs				
Parc Davis-Soulière	25 000			Fonds de parcs
Parc - Quartier 5 (acquisition de terrain ou aménagement)	25 000	25 000		Fonds de parcs
Mise à niveau - aménagements récréatives - parcs chemin Ferry (Quyon) - Route 148 (Luskville)	50 000	25 000	25 000	Fonds de parcs
Centre communautaire - Quyon	2 500 000			Règlement d'emprunt* - surplus - SubventionsΔ - levées de fonds
Centre communautaire - Breckenridge			250 000	Règlement d'emprunt* - surplus - SubventionsΔ - levées de fonds
Amélioration de l'aménagement et des équipements - Bibliothèques de Quyon et Luskville	30 000			Fonds de roulement + subventionsΔ
Étude sur les accès à la rivière des Outaouais	25 000			Surplus
Fond de mise en valeur du territoire (développement économique)	15 000	15 000	15 000	Surplus

Hygiène du milieu				
Projet traitement et gestion des boues septiques		750 000	750 000	TECQ (subvention) Règlement d'emprunt*
Plan de correction des raccordements inversés	25 000	50 000		Surplus d'égoût
Réseau d'aqueduc et d'égouts		750 000	750 000	Règlement d'emprunt* - TECQ (subvention)
Unité de refroidissement - usine d'eau potable	35 000			Fonds de roulement - remboursement sur 5 ans
Mise en place de solution à l'ensablement de l'embouchure de la rivière Quyon	10 000			Règlement d'emprunt *
Total	6 775 000	5 315 000	3 890 000	

* = Sujet à l'approbation des résidents

Δ = non confirmé

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'adoption du plan triennal soit reportée au 12 janvier 2016.

Le vote est demandé. Le maire exerce son droit de vote:

Pour:	Edward McCann	Contre:	Thomas Howard
	Inès Pontiroli		Nancy Draper-Maxsom
	Dr. Jean Amyotte		Brian Middlemiss
			Roger Larose

Rejetée

L'amendement étant rejeté, le vote est de nouveau demandé sur la résolution originale :

15-12-2621


ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal, le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Thomas Howard
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE, par ces motifs, ce Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2016, 2017 et 2018, le tout tel que décrit ci-dessous :

	<u>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS</u>			
	2016	2017	2018	Mode de financement
Administration				

Mise à niveau du complexe municipale (remplacement et réparation de toiture et revêtement ext., rénos int., fosse septique, traitement et approvisionnement d'eau) - 2024, route 148	300 000			Règlement d'emprunt*
Sécurité Publique				
Renouvellement- flotte de véhicule	170 000			Règlement d'emprunt*
Système de communication (amélioration)	105 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement
Nouvelle Caserne No. 3 (Quyon)			500 000	Règlement d'emprunt*
Équipement de luttres contre les incendies (pompe portative, compresseur pour réserve d'oxygène) et pour situations d'urgence (génératrice)	75 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement - Surplus
Transports				
Réfection ch. De la Montagne Phase II (1.7km)	1 000 000			Règlement d'emprunt* - Subvention
Réfection du chemin Braun / (2km)	750 000			Règlement d'emprunt* / (50/50 coût traitement de surface-pavage)
Réfection des chemins du projet Lusk (2km)	400 000			Règlement d'emprunt* (50/50 coût traitement de surface-pavage)
Réfection des chemins Clarendon Est, Pères-Dominicains et Tremblay (2,5km, 3km, 4km)	75 000	3 500 000		Règlement d'emprunt* - TECQ + autres subventions
Réfection des chemins priorités			1 500 000	Règlement d'emprunt* - TECQ + autres subventions
Amélioration du drainage - secteur des travaux prévus par le MTQ : Route 148 - chemins Maple et Terry Fox	75 000			Règlement d'emprunt* - Fonds de roulement - Surplus
Municipalisation du chemin Mélèzes		100 000		Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin Wilmer	335 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin Julie	50 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation du chemin du Phare	75 000			Taxe d'amélioration locale*
Municipalisation de certains chemins		100 000	100 000	Taxes d'amélioration locale*
Mise à niveau - chemins non pavés (gestion de la végétation, reprofilage des fossés, rechargement, remplacement de ponceaux)	350 000			Surplus
Remplacement de niveleuse	275 000			Règlement d'emprunt*
Loisirs				
Parc Davis-Soulière	25 000			Fonds de parcs
Parc - Quartier 5 (acquisition de terrain ou aménagement)	25 000	25 000		Fonds de parcs
Mise à niveau - aménagements récréatives - parcs chemin Ferry (Quyon) - Route 148 (Luskville)	50 000	25 000	25 000	Fonds de parcs
Centre communautaire - Quyon	2 500 000			Règlement d'emprunt* - surplus - SubventionsΔ - levées de fonds
Centre communautaire - Breckenridge			250 000	Règlement d'emprunt* - surplus - SubventionsΔ - levées de fonds

Amélioration de l'aménagement et des équipements - Bibliothèques de Quyon et Luskville	30 000			Fonds de roulement + subventions Δ
Étude sur les accès à la rivière des Outaouais	25 000			Surplus
Fond de mise en valeur du territoire (développement économique)	15 000	15 000	15 000	Surplus
Hygiène du milieu				
Projet traitement et gestion des boues septiques		750 000	750 000	TECQ (subvention) Règlement d'emprunt*
Plan de correction des raccordements inversés	25 000	50 000		Surplus d'égoût
Réseau d'aqueduc et d'égouts		750 000	750 000	Règlement d'emprunt* - TECQ (subvention)
Unité de refroidissement - usine d'eau potable	35 000			Fonds de roulement - remboursement sur 5 ans
Mise en place de solution à l'ensablement de l'embouchure de la rivière Quyon	10 000			Règlement d'emprunt *
Total	6 775 000	5 315 000	3 890 000	

* = Sujet à l'approbation des résidents

Δ = non confirmé

Le vote est demandé. Le maire exerce son droit de vote :

Pour:	Thomas Howard	Contre:	Dr. Jean Amyotte
	Nancy Draper Maxsom		Inès Pontiroli
	Brian Middlemiss		Edward McCann
	Roger Larose		

Adoptée sur division

Le conseiller Dr. Jean Amyotte vote contre la résolution car il considère que le plan triennal va endetter la Municipalité.

15-12-2622

ADOPTION DU BUDGET 2016

Il est

Proposé par: Brian Middlemiss
Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 pour la Municipalité de Pontiac, soient adoptées comme suit:

Activités de fonctionnement		BUDGET 2016
REVENUS		
TAXES		4 544 035
TAXES DE SECTEUR		101 995
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX		1 045 069
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		347 909
TRANSFERTS SUBVENTIONS		920 593
SERVICES RENDUS		32 235
IMPOSITION DE DROITS		389 700
AUTRES REVENUS ET INTÉRÊTS		107 305
		7 488 841

CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	(1 106 875)
SÉCURITÉ PUBLIQUE	(1 987 737)
TRANSPORTS	(2 106 989)
HYGIÈNE DU MILIEU	(1 260 673)
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	(5 820)
AMÉNAGEMENT URBANISME	(476 040)
LOISIRS ET CULTURE	(381 354)
FRAIS DE FINANCEMENT	(259 964)
	(7 585 452)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
AMORTISSEMENT	537 362
REMBOURSEMENT DETTE À L.T.	(585 700)
REMBOURSEMENT DU FOND DE ROULEMENT	(82 503)
AFFECTATION DU SURPLUS NON-AFFECTÉ	175 000
AFFECTATION FONDS CARRIÈRES & SABLIERES	30 000
AFFECTATION RÉSERVE ASPHALTAGE	25 000
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR	(2 548)
	96 611
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	-

Les taux nécessaires applicables pour la réalisation de ce budget sont prévus au règlement # 09-15.

AMENDEMENT
ADOPTION DU BUDGET 2016

Il est

Proposé par : Edward McCann
Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 pour la Municipalité de Pontiac, soient adoptées comme suit :

Activités de fonctionnement	BUDGET 2016
REVENUS	
TAXES	4 544 035
TAXES DE SECTEUR	101 995
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 045 069
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	347 909
TRANSFERTS SUBVENTIONS	920 593
SERVICES RENDUS	32 235
IMPOSITION DE DROITS	389 700
AUTRES REVENUS ET INTÉRÊTS	107 305
	7 488 841
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	(1 106 875)
SÉCURITÉ PUBLIQUE	(1 987 737)
TRANSPORTS	(2 106 989)
HYGIÈNE DU MILIEU	(1 260 673)
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	(5 820)
AMÉNAGEMENT URBANISME	(476 040)
LOISIRS ET CULTURE	(381 354)
FRAIS DE FINANCEMENT	(259 964)
	(7 585 452)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
AMORTISSEMENT	537 362
REMBOURSEMENT DETTE À L.T.	(585 700)
REMBOURSEMENT DU FOND DE ROULEMENT	(82 503)
AFFECTATION DU SURPLUS NON-AFFECTÉ	175 000
AFFECTATION FONDS CARRIÈRES & SABLIERES	30 000
AFFECTATION RÉSERVE ASPHALTAGE	25 000
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR	(2 548)
	96 611
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	-

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'adoption du budget soit reportée au 12 janvier 2016.

Les taux nécessaires applicables pour la réalisation de ce budget sont prévus au règlement # 09-15.

Le vote est demandé. Le maire exerce son droit de vote :

Pour:	Inès Pontiroli	Contre:	Brian Middlemiss
	Dr. Jean Amyotte		Thomas Howard
	Edward McCann		Nancy Draper-Maxsom
			Roger Larose

Rejetée

L'amendement étant rejeté, le vote est demandé sur la résolution d'origine :

15-12-2623

ADOPTION DU BUDGET 2016

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 pour la Municipalité de Pontiac, soient adoptées comme suit :

Activités de fonctionnement	BUDGET 2016
REVENUS	
TAXES	4 544 035
TAXES DE SECTEUR	101 995
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	1 045 069
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	347 909
TRANSFERTS SUBVENTIONS	920 593
SERVICES RENDUS	32 235
IMPOSITION DE DROITS	389 700
AUTRES REVENUS ET INTÉRÊTS	107 305
	7 488 841
CHARGES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	(1 106 875)
SÉCURITÉ PUBLIQUE	(1 987 737)
TRANSPORTS	(2 106 989)
HYGIÈNE DU MILIEU	(1 260 673)
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	(5 820)
AMÉNAGEMENT URBANISME	(476 040)
LOISIRS ET CULTURE	(381 354)
FRAIS DE FINANCEMENT	(259 964)
	(7 585 452)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
AMORTISSEMENT	537 362
REMBOURSEMENT DETTE À L.T.	(585 700)
REMBOURSEMENT DU FOND DE ROULEMENT	(82 503)
AFFECTATION DU SURPLUS NON-AFFECTÉ	175 000
AFFECTATION FONDS CARRIÈRES & SABLIERES	30 000
AFFECTATION RÉSERVE ASPHALTAGE	25 000
MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR	(2 548)
	96 611
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	-

Les taux nécessaires applicables pour la réalisation de ce budget sont prévus au règlement # 09-15.

Le vote est demandé. Le maire exerce son droit de vote:

Pour:	Thomas Howard	Contre:	Edward McCann
	Nancy Draper-Maxsom		Dr. Jean Amyotte
	Brian Middlemiss		Inès Pontiroli
	Roger Larose		

Adoptée sur division

Le conseiller M. Edward McCann juge que la hausse de taxe de plus de 5% incluant les services, est trop élevée.

Le conseiller Dr. Jean Amyotte vote contre la résolution car il considère que les taux vont endetter la Municipalité.

Le maire, M. Roger Larose précise que le conseiller Dr. Jean Amyotte n'a pas participer aux rencontres en préparation du budget 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

James Eggleton	- Félicitations à l'administration pour la présentation du tableau
----------------	--

15-12-2624

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par:	Nancy Draper-Maxsom
Appuyé par:	Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h50 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GENERAL

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».